

## CHAMPIONNATS AURA DE CROSS COUNTRY

### 1/2 finales des championnats de France de cross-country

**Dimanche 19 février 2023-Parc des Pachottes-69360 Simandres**

Les clubs retireront leur enveloppe dossards au complet et sont priés de rendre les dossards + enveloppe puce qui seront inutilisés. Il en est de même pour les abandons, la puce et le dossard seront ramenés à l'arrivée.

**La puce doit être fixée sur la chaussure. Chaque puce perdue ou non rendue sera facturée 5€ au club.**

A chaque dossard est agrafé une enveloppe qui contient la puce et les liens pour fixer cette dernière sur la chaussure.

Un dossard cartonné de couleur format A6 sera à épingler dans le dos pour :

- En cross-court les espoirs masculins et espoirs féminines (ESP)
- En cross-long les masters 0 masculins et féminines (M0), masters 1et + féminines (MAF) et espoirs (ESP)
- Les athlètes de nationalité étrangère (ETR)

Classements individuels et par équipes de club (4 athlètes) dans chacune des catégories. Ce championnat est qualificatif pour le championnat de France de cross à titre individuel et par équipe de cadets à Masters.

Les compositions d'équipes sont constituées automatiquement à l'issue de la course avec les 4 premiers arrivants du club (en respectant la règle de 1 muté et étranger). Les 5ème et 6ème arrivants font partie de l'équipe mais ne comptent pas dans les points.

Minimes équipes de comité : 3 Challenges seront délivrés : Classement féminin (8 ath), classement masculin (8 ath), classement mixte (6 filles+6 Garçons).

### **Podiums**

Les podiums individuels se feront pour les catégories suivantes :

Masters 1/ Masters 2 et + / MIF / MIM / CAF/ CAM/ JUF/ JUM/ pour les cross élites femmes Scratch/ Esp / M0/ M1/ M2et plus ; pour les cross élites hommes Scratch / Esp / M0 ; pour le cross court hommes et femmes Scratch / Esp.

Les podiums par équipe programmés à partir de :

- 13h00 Equipes Masters, MIF, MIM, CAF et CAM
- 14H45 Equipes JUF, JUM, Cross Long féminines
- 16h20 Equipes cross long masculins, Cross-court féminines et masculins

### **Qualifications aux championnats de France**

Par équipe : 6 CAF / 5 JUF / 6 CCF / 5 CLF • 2 CAM / 5 JUM / 4 CCM / 6 CLM / 4 MAM

Individuels masculins : 30 MAM / 30 CAM / 35 JUM / 24 CCM / 29 TC + 15 ESM hors TC au CLM.

Individuelles féminines : 35 CAF / 34 JUF / 29CCF / 25 TC + 9 ESF et 8 MAF hors TC au CLF.

Minimes : La ligue Auvergne Rhône Alpes d'athlétisme engagera 1 équipe MIF et 1 équipe MIM (soit 8 MIF et 8 MIM).

La sélection sera effectuée sur la base des résultats du championnat régional de cross 2022.

*Remplacement Les athlètes qualifiés individuels ne souhaitant pas participer aux championnats de France doivent le signaler **le jour de leur ½ finale au secrétariat de la compétition** ou à sa ligue dans un délai de 48 heures. Les places libérées seront réattribuées aux premiers coureurs non qualifiés. Les ligues auront en charge la gestion de ces repêchages et transmettront les remplacements dans le fichier type.*